

Les nouvelles Bouloc

Sommaire



■ Vie Municipale	
Présentation des délégations	2
■ Enfance • Jeunesse	4
■ Vie associative	
« Développer la Culture »	6
■ Portrait	
Un conseiller délégué à la vie économique	8
■ Dossier	
Budget 2014	9/10/11
■ Infos pratiques	14
■ Votre été à Bouloc	16



Rejoignez la page
Facebook de Bouloc

La Municipalité a fait le choix d'adresser les publications par voie postale. Afin d'optimiser cette distribution, n'hésitez pas à nous signaler tout changement à la Mairie ou par mail :

communication@mairie-bouloc.fr

www.mairie-bouloc.fr

Madame, Monsieur,

Au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal, je vous remercie pour votre participation citoyenne et pour vos suffrages qui ont permis, le 23 mars 2014, à une nouvelle équipe municipale de conduire, avec votre concours, un mandat de 6 ans. Ce degré de confiance nous renforce dans la perspective d'une politique de projets déclinés en actions concrètes sur les années à venir.

Dès maintenant, les 27 conseillers municipaux sont et demeureront à votre écoute et attentifs à vos demandes.

Cette écoute active, ce respect des Boulocaines et des Boulocains s'inscrivent dans le lien social et le bien vivre ensemble que nous souhaitons prolonger.

Ces deux mois ont été marqués par des décisions symboliques empreintes d'une volonté d'impulser, avec votre participation, un autre état d'esprit à ce nouveau mandat.

Le numéro 68 de « Bouloc les Nouvelles » vous présente :

- Tout d'abord la municipalité composée du maire et de 7 adjoints renforcés par 7 conseillers délégués tous présents au quotidien et à tour de rôle dans les locaux municipaux pour travailler et porter les projets. Ces 15 élus ont souhaité participer à l'effort d'économies budgétaires en maintenant l'enveloppe de leurs indemnités au montant antérieur. La liste des attributions de chaque commission fait apparaître la participation de l'ensemble des membres du conseil municipal de Bouloc. Des commissions ont engagé un travail élargi à la participation de nos concitoyens. L'aménagement de notre village a besoin de votre regard d'usager pour préserver une qualité de vie. Votre expertise pour entretenir la cohésion sociale sera sollicitée pour donner à notre politique enfance, scolaire, intergénérationnelle et aux associations un nouvel élan. La mise en commun permise par les séances publiques du conseil municipal se fera dorénavant à la salle des fêtes pour rendre accessible à tous ce moment et ce lieu de partage de l'action municipale.
- Suite au Débat d'Orientation Budgétaire du 15 avril 2014, nous avons pris acte du contexte de contraintes financières. Les dépenses de fonctionnement doivent être contenues au regard de la baisse des dotations. Malgré ces restrictions, nous avons voté le budget 2014 sans augmentation des impôts locaux. Ce premier budget réaliste et sincère appelle l'ensemble des agents municipaux et les usagers des services publics à une gestion rigoureuse pour les achats et à une administration raisonnée de chaque dépense.
- Vous trouverez dans ce numéro de Bouloc les Nouvelles des rappels au civisme et des recommandations pratiques pour entretenir notre goût du savoir vivre ensemble.

Nous nous engageons dans notre mission d'élus avec beaucoup d'enthousiasme et de lucidité.

Ce défi permanent et passionnant, nous souhaitons le relever avec et pour l'ensemble des Boulocaines et des Boulocains en conjuguant notre esprit dynamique et solidaire avec votre participation collaborative.



Bien cordialement

Ghislaine CABESSUT

Maire de Bouloc

Conseillère Générale du Canton de Fronton

Vie municipale

Délégation des Adjointes au Maire et Conseillers Municipaux Délégués

Adjointes au maire :

Rang	Nom Prénom	Délégation
1 ^{er} adjoint	Michel PORTES	Finances
2 ^e adjoint	Marie-Françoise SAURIN	Solidarité et action sociale
3 ^e adjoint	Gilbert ESTAMPE	Sport, culture, loisirs
4 ^e adjoint	Christelle BRANDALAC	Enfance, PEDT, intergénérationnel
5 ^e adjoint	Daniel NADALIN	Urbanisme - droits du sol
6 ^e adjoint	Nathalie BOITIER-PERLETTI	Affaires scolaires
7 ^e adjoint	Robert BERINGUIER	Sécurité, patrimoine et voirie

Conseillers municipaux délégués :

Nom Prénom	Délégation
Dominique HENRY	Achats et marchés publics
Thierry MARTY	Communication
Anne-Marie FERNEKESS	Vie associative
Laurent COMBE	Suivi du développement numérique et affaires informatiques
Pascale EDARD	Développement urbain et revitalisation du centre bourg
Guy NAVLET	Relations avec les acteurs économiques et agricoles
Delphine SOULIGNAC	Développement durable et mobilité

Conseillers municipaux :

Patrice BOISSELIER, Cécilia BRU, Renée CLAVIE, Christian ECK, Valérie FERVEL-RABAYROL, Florian JAUNAY
Mourad KECHAR, Geneviève LE CHARPENTIER, Stephan MESSEGUE, Alexandre PAGES, Christine ROBERT et Corinne ROUX.



Détails des commissions



Commission finances

Budget, marchés publics, etc.

Patrice BOISSELIER, Dominique HENRY, Thierry MARTY, Stéphane MESSEGUE, Daniel NADALIN, Alexandre PAGES et Michel PORTES.

Commission aménagement

Urbanisme, Mise en place du Plan Local d'Urbanisme (PLU), Pôle économique, agriculture, etc.

Patrice BOISSELIER, Christian ECK, Pascale EDARD, Anne-Marie FERNEKESS, Valérie FERVEL-RABAYROL, Dominique HENRY, Florian JAUNAY, Geneviève LE CHARPENTIER, Stephan MESSEGUE, Daniel NADALIN, Guy NAVLET et Michel PORTES.

Commission développement durable

Développement Durable, Voirie, etc.

Robert BERINGUIER, Patrice BOISSELIER, Laurent COMBE, Pascale EDARD, Anne-Marie FERNEKESS, Thierry MARTY et Delphine SOULIGNAC.

Commission cohésion sociale

Associations, scolaire, social, etc.

Nathalie BOITIER-PERLETTI, Christelle BRANDALAC, Cécilia BRU, Renée CLAVIE, Christian ECK, Gilbert ESTAMPE, Anne-Marie FERNEKESS, Valérie FERVEL-RABAYROL, Mourad KECHAR, Stéphane MESSEGUE, Christine ROBERT, Corinne ROUX et Marie SAURIN.

Commission communication

Robert BERINGUIER, Nathalie BOITIER-PERLETTI, Christelle BRANDALAC, Ghislaine CABESSUT, Laurent COMBE, Gilbert ESTAMPE, Thierry MARTY, Daniel NADALIN, Michel PORTES et Marie SAURIN.



Le Centre de Loisirs vous fait partager ses vacances de printemps avec un brin de poésie !

L'occasion de revenir sur la visite du Zoo de Plaisance-du-Touch avec une balade pour tous et un safari photos pour les plus grands...

3/11 ans :

Adieu pluie du mardi
 Bonjour animaux du zoo.
 Adieu Bouloc couleur roc
 Bonjour le tableau !
 Comme une peinture aquarelle,
 Gracieuse, la girafe,
 Haute comme la Tour Eiffel !
 Adieu grisaille
 Ce mardi, quelle magie
 La balade safari !

6/11 ans :

Safari photos
 Otarie au piano
 Oiseaux en duo sur un îlot
 Ouistitis rigolos.
 Au bord du ruisseau
 Nous étions tous beaux
 pour la photo.



L'assemblée des enfants du Centre de Loisirs

Expérimentées durant les vacances de printemps, elles se sont tenues tous les deux jours. Les 4 assemblées ont fait l'objet d'une restitution aux enfants sous la forme de livrets : expressions des sentiments et des besoins participant à l'amélioration du climat relationnel dans les jeux et dans le groupe. Une forme de prise de parole pour apprendre à résoudre de manière non violente les conflits entre enfants lors des activités ou encore des temps de vie collective. Ce rituel d'expression (pour le moment par groupe d'âge), se déroulera désormais chaque mercredi en fin de journée. Un premier pas vers les conseils coopératifs d'enfants pour qu'à terme, ceux-ci puissent prendre part aux décisions qui les concernent.

Poésie encore, retour sur la manifestation Inter-ALSH « Bouge ton corps »...

Une journée en or
 Entre Cépet, Villaudric et Bouloc
 Un bel accord !
 Journée animée
 Goûter bien mérité.
 Petit déjeuner au jus vitaminé
 Fruits à volonté.
 Des efforts, des relais, des records,
 Filles et garçons ne perdent pas le nord.
 « Bouge ton corps » : une belle histoire
 Entre enfants de Cépet, Villaudric et Bouloc.



Un atelier radio pour promouvoir les manifestations

Les plus grands du Centre de Loisirs ont fait connaissance avec les plus jeunes du CAJ (Centre Animation Jeunesse) le temps de la préparation d'un Atelier Radio. Lundi 5 mai, les enfants et les jeunes sont venus au studio de l'association « Les Amis de la Radio » pour présenter les grandes manifestations à venir des services Enfance et Jeunesse de Bouloc. La Fête de l'Enfance du 28 juin a été présentée par une équipe de journalistes en herbe mettant en scène des Martiens atterrissant à Bouloc alors que les jeunes du CAJ ont été interviewés sur le contenu du Festival Jeunesse intercommunal qui se déroulait fin mai. Les enregistrements ont été diffusés lors de l'émission « Destination Pays Tolosan » et sont disponibles en podcast (rediffusion) sur le site www.cetaradio.fr.

Rythmes scolaires

Réflexion autour des horaires de l'école élémentaire

Après consultation des enseignants, des parents d'élèves et des responsables de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) sur les horaires mis en place à l'école élémentaire à la rentrée 2013, il s'est avéré important de repenser l'organisation de la semaine des enfants. Les participants sont unanimes pour trouver une meilleure articulation des temps d'activités scolaires, de loisirs et de repos. En collaboration avec tous ces partenaires, la municipalité travaille à l'élaboration d'un emploi du temps mieux adapté

aux rythmes de l'enfant, respectueux du cadre de la loi et des contraintes locales. Si l'avis des autorités académiques est favorable, ce nouvel emploi du temps s'appliquera à la rentrée 2014. Une réunion d'information présentera à tous les parents la nouvelle organisation des temps de travail et de vie commune des élèves de l'école élémentaire. L'organisation horaire à l'école maternelle n'est pas remise en cause.



Action sociale • CCAS

C'est la saison des Jardins Solidaires !

Deux parcelles des Jardins Solidaires situés rue de la Pégou ont été réhabilitées par les chantiers d'insertion de la CCF. Elles sont désormais disponibles. La plupart des 18 parcelles est désormais occupée et les légumes commencent à pousser... Afin de faciliter le travail des jardiniers, le CCAS a acheté un motoculteur. Ce dernier est mis à disposition des jardiniers gratuitement. Un Jardinier référent a été nommé, il s'agit d'Alain Saorine. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 05 62 79 84 80.



Brève

Une charte d'accueil des enfants en situation de handicap est en cours de préparation pour la rentrée prochaine... Plus d'informations dans notre prochaine publication.

Les nouveaux logements sociaux sortent de terre

L'attribution des logements est en cours pour la nouvelle résidence "les Florentines", située rue du Château à l'angle du chemin du Moulin à Vent (près du cimetière). 14 logements seront répartis sur trois bâtiments, en cours de construction. C'est le bailleur Arcade qui réalise cette construction de logements locatifs sociaux. La livraison est prévue au mois de septembre (6 T2, 6 T3 et 2 T4).

Par ailleurs, la commune compte à ce jour **103 logements sociaux, auxquels s'ajouteront 62 logements fin 2014** (48 logements « Colomiers Habitat » sur la Route de Fronton et les 14 logements « Arcade », évoqués ci-dessus, la Rue du Château).



Une nouvelle équipe pour le CCAS

La nomination des membres du Conseil d'Administration du nouveau Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a eu lieu. Il est composé de :

- Ghislaine Cabessut (Présidente).
- 5 élus du Conseil Municipal (Christelle Brandalac, Renée Clavié, Thierry Marty, Marie Saurin et Alexandre Pages). Marie Saurin est d'ailleurs Vice-Présidente du CCAS.
- 5 personnes de la société civile (Maryse Camp, Marlène Pascal, Annie Reix-Llinares, Jean-Louis Tegon et Josette Tournier). Ces cinq personnes ont été retenues pour leurs

implications, leurs actions ou leurs formations dans l'action sociale.

Parmi les actions et missions du CCAS, on retrouve l'instruction des demandes d'aide sociale et la transmission des dossiers aux autorités compétentes, la domiciliation postale des personnes sans résidence stable, la lutte contre l'exclusion, le secours d'urgence, les subventions aux associations à caractère social, les animations pour les seniors (voyages ANCV, divers ateliers), l'organisation et le financement du repas de Noël des aînés, ou encore la gestion des Jardins Solidaires.

Brève

Le CCAS propose un dispositif permettant aux enfants de Bouloc dont le quotient familial est inférieur à 901 euros de bénéficier d'une aide afin d'accéder au centre de loisirs ainsi qu'aux sorties et aux séjours. Renseignements au Centre de Loisirs lors de l'inscription.

Gilbert Estampe : « Nous allons développer la Culture »

La nouvelle commission « Sport, Culture, Loisirs, Communication et Vie Associative » s'est mise au travail et commence à préparer les prochaines manifestations dont elle a la charge. Gilbert Estampe assure cette charge en qualité de Maire-Adjoint. Il a répondu aux questions de « Bouloc les Nouvelles ».



Bouloc les Nouvelles : Gilbert Estampe, comment se compose votre commission ?

Gilbert Estampe : Elle est composée d'un adjoint, moi-même, un conseiller délégué à la vie associative, Anne-Marie Fernekes mais aussi de plusieurs délégués. Christian Eck, Florian Jaunay, Mourad Kechar, Corinne Roux, Christine Robert. Nous travaillons

en étroite collaboration avec le chargé de communication, Nicolas Le Cheviller, ainsi que le responsable des services techniques, Philippe Ruamps et Marie-Laure Jouvin du service de la Police Municipale. La commission se réunit régulièrement pour préparer des projets qui sont ensuite proposés au conseil municipal pour approbation.

BLN : Quels ont été les premières actions de cette commission ?

GE : Plusieurs manifestations sont déjà programmées : le spectacle de Noël a été validé. Il sera offert à tous les enfants de la commune le samedi 20 décembre prochain. Avec le service communication - vie associative, nous gérons aussi au quotidien les besoins de plus de cinquante associations qui œuvrent au dynamisme de la commune. Nous coordonnons aussi les événements associatifs et sommes à l'écoute des bénévoles.

BLN : Au niveau de la Culture, il semble aussi qu'il y aurait des nouveautés...

GE : Nous souhaitons aussi développer cet aspect-là. Une idée d'exposition est à l'étude. Il y a une volonté de proposer des événements sur la commune et ce sera en collaboration avec les associations concernées. Nous préparons les cérémonies du 11 novembre 2014, qui célébreront le centième anniversaire du début de la « Grande Guerre ». A cette occasion, l'association ARHB proposera une exposition sur ce thème. Elle sera visible par la population mais aussi par les écoles. Le club Philatélique exposera aussi. L'après-midi du 11 novembre, l'association APOIRC organisera également un Salon Musical sur ce même thème.

BLN : Concernant les manifestations municipales, quel est le programme ?

GE : Au moins de juin, nous invitons à une réunion annuelle toutes les associations pour faire le point sur les activités et les besoins. Le 7 juillet, nous accueillerons une nouvelle fois le Festival Musique en Vignes. Au mois d'août, il y aura les cérémonies commémoratives pour les résistants Lotois (route de Fronton) et la famille Komornik (Esplanade de Verdun). Puis ce sera la rentrée et le Forum des Associations, le samedi 7 Septembre. Nous étudions la possibilité de le faire évoluer dans son organisation. D'autres projets sont à l'étude, nous aurons l'occasion d'y revenir...

Brève

L'Association de Recherches Historiques sur Bouloc (ARHB) réitère son appel aux familles ou aux proches des soldats boulocains ayant participé à la Grande Guerre (1914/1918) pour demander de bien vouloir faire connaître tous documents (objets d'époque, correspondances, livrets militaires, etc.) relatifs à cette période. Si vous en possédez, l'association vous serait très reconnaissante de leur confier ces documents ou objets. Un inventaire précis sera établi et une exposition sera organisée en novembre 2014. Tous les documents seront rendus à leurs propriétaires dans les plus brefs délais. **Contact au service communication de la Mairie ou au 05 62 79 94 85.**



Une autre vision de l'aménagement urbain de notre commune

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui au niveau local établit un projet global d'urbanisation et d'aménagement. Il fixe en conséquence les règles générales d'utilisation des sols sur le territoire considéré. La révision générale du PLU de Bouloc va être lancée fin 2014. Le P.L.U. est cadré par la loi et vise à soutenir l'intérêt général de notre commune. Cette révision prend en compte la charte de l'environnement pour intégrer quatre grands piliers : le social, l'économique, l'environnement et le culturel. Cette réflexion répond à une demande globale de l'aménagement

de notre commune pour préserver une qualité de vie, d'espace, d'environnement et de circulation. Les orientations, les objectifs et les préconisations du Grenelle 2, de la loi ALUR, du SCOT Nord Toulousain et de la Communauté de Communes du Frontonnais seront intégrées dans ce dispositif. Cette révision s'inscrit dans une démarche nouvelle, participative, en toute transparence avec des réunions extra-municipales et des journées thématiques dont les dates vous seront communiquées dès le début de l'année 2015.

Vie locale

En route vers des commissions extra-municipales !

La volonté de la nouvelle équipe municipale est de partager avec tous les acteurs de la commune (artisans, entrepreneurs, investisseurs, habitants, locataires, randonneurs, etc.) l'ensemble des sujets qui touchent à l'organisation de notre village, à sa qualité de vie, à son environnement, à son activité économique, etc. Ces commissions concerneront tous les sujets, y compris ceux de la santé.

Les premiers exercices de la démocratie participative :

- Évaluation de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (cf articles rythmes scolaires, page 5).
- Étude de l'extension du marché de plein vent.



Personnel communal

Bonne retraite Michèle !



Michèle Reppel a pris sa retraite à la fin du mois d'avril. Entrée à la Mairie de Bouloc en octobre 2000, elle travaillait comme agent d'entretien et animatrice. A 60 ans, elle prend une retraite bien méritée et n'a pas manqué de fêter l'événement en deux temps. Avec les enfants et ses amies animatrices d'abord puis avec les élus et le personnel communal ensuite. Lors de son pot de départ, Michèle, toujours partante pour rigoler, s'est amusée à se déguiser en mamie... C'est pourtant à une retraitée en pleine forme que la rédaction de "Bouloc les Nouvelles" souhaite une bonne retraite !



Un Conseiller Délégué au service de la vie économique

En complément des 7 Maires-Adjoints élus le 28 mars, 7 Conseillers Délégués œuvrent désormais sur des axes bien précis. A chacune de ses publications, « Bouloc les Nouvelles » vous dévoilera le rôle d'un de ses Conseillers Délégués. Ce mois-ci, gros plan sur Guy Navlet, Conseiller Délégué en charge des relations avec les acteurs Économiques et Agricoles.



Bouloc les Nouvelles : *Guy Navlet, voilà déjà plus de deux mois que le Conseil Municipal est au travail. Pouvez-vous nous expliquer votre rôle ?*

Guy Navlet : J'ai commencé par me focaliser sur les missions du pôle Aménagement du territoire et plus particulièrement sur la partie développement économique et urbanisme. Nous sommes 13 conseillers

concernés par ce pôle et chacun de nous trouve sa place sur des projets différents, mais avec les mêmes orientations en termes de développement économique, agricole, touristique et urbanistique. Ensuite, le Maire et l'Adjoint du pôle concerné coordonnent toutes ces actions

BLN : *Comment se passe la collaboration avec chacun ?*

Guy Navlet : Nous nous tenons tous informés des projets de chacun, que ce soit sur des sujets comme le tourisme, le marché dominical ou le rajout d'un module pour une classe élémentaire. Le Maire a aussi souhaité mettre en place des outils informatiques collaboratifs à l'image du monde de l'entreprise pour faciliter notre implication et notre travail. Il en ressort une très grande transparence au niveau des dossiers.

BLN : *Quelles furent les premières actions en matière de développement économique ?*

Guy Navlet : Ma première mission est d'établir un diagnostic sur la zone artisanale Lafitte afin d'entreprendre des scénarios pour faciliter son attractivité et son développement, et faire en sorte que les entreprises installées s'y sentent mieux et aient un contact au niveau de la mairie clairement identifié. J'ai commencé une série d'entretiens personnalisés avec l'ensemble des entrepreneurs installés sur cette zone pour d'ici fin juin en tirer des orientations d'amélioration et leur soumettre des propositions.

BLN : *Vous allez également être impliqué dans la partie Urbanisme...*

Guy Navlet : En effet, une révision du PLU va être lancée. Ce sera un projet qui s'inscrira sur la durée et permettra à la commune d'apporter des aménagements indispensables à son évolution, tout en prenant en compte les orientations données par la loi et différents organismes tel que le SCOT.

Ce projet intégrera le mieux vivre en termes, de lien social, de voies douces, ou d'aménagement urbain afin de fixer les axes urbanistiques pour les 10 prochaines années.

BLN : *Quel sera votre rôle dans ce dossier ?*

Guy Navlet : J'aurai en charge la partie concernant le pilotage des commissions de concertation et communication vers la population.

BLN : *Vous êtes entré au Conseil Municipal fin mars, quels sont vos premières sensations ?*

Guy Navlet : En tant que nouvel élu, mon rôle est aussi de se former en allant au-devant de l'ensemble des différents services de la commune avec lesquels je vais être amené à travailler directement ou pas. Ma vision du travail d'élu, est que sa tâche ne peut être intéressante et possible que via l'existence d'un esprit d'équipe impliquant de la solidarité, de la transparence et de la communication. Mes différentes activités rendent ma mission de conseiller municipal passionnante. Elles m'ont permis de rencontrer un grand nombre d'acteurs économiques et structurels impliqués dans l'organisation de notre collectivité. Mais je tiens surtout à remercier tous les employés municipaux, mais aussi les élus déjà présents sur le précédent mandat qui m'ont parfaitement accompagné, et intégré afin que je puisse démarrer le plus rapidement mes missions de conseiller délégué.



Poursuivre les investissements tout en continuant à maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Le budget voté lors du conseil municipal du 24 avril 2014 montre le souci du nouveau conseil municipal de maintenir l'équilibre entre le nécessaire besoin d'investissement et des dépenses de fonctionnement indispensables à maintenir au plus haut niveau les services rendus au public.

Ce budget est également élaboré pour respecter les engagements électoraux afin de soutenir un développement durable et préserver à notre cité toute son attractivité environnementale.

En section de fonctionnement, à la stabilité de l'enveloppe indemnitaire des élus et au maintien des taux d'impôts locaux s'ajoute une vigilance accrue sur les dépenses de fonctionnement. Chaque service municipal est associé dans une compréhension partagée aux économies de temps et de moyens humains tout en conservant un haut niveau de service public dans les écoles et les infrastructures proposées aux associations.

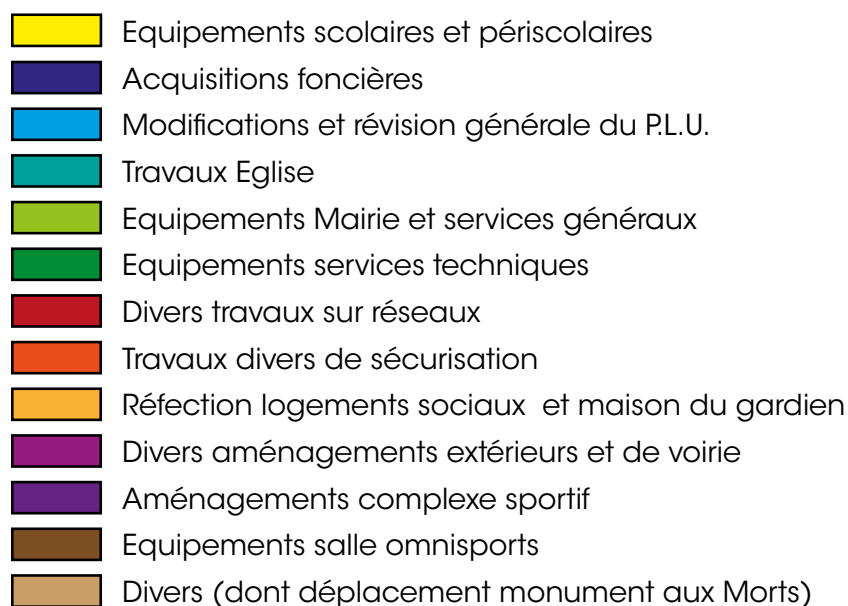
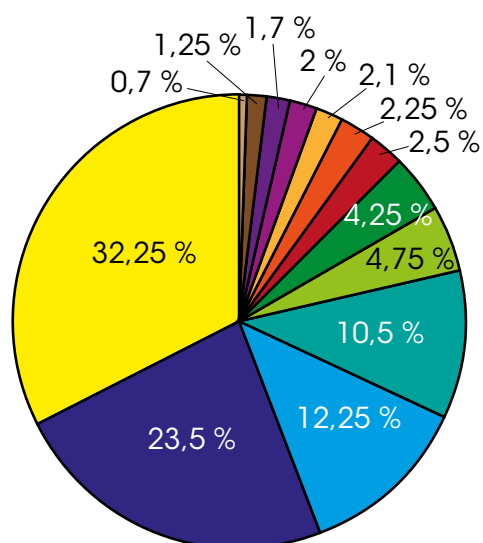
Pour l'année 2014, les investissements porteront principalement :

- à hauteur de 200 000 €, sur la construction de nouveaux locaux scolaires à la fois nécessaires pour remplacer d'anciens préfabriqués et obligatoires pour accueillir l'installation d'une nouvelle classe à l'école élémentaire,
- à hauteur de 100 000 €, sur la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Soutenue par des experts, la municipalité ouvrira une large consultation avec les habitants de la commune pour donner au développement urbain de notre commune l'assurance de satisfaire aux préconisations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) tout en prévoyant une évolution maîtrisée, à moindre coût de nouvelles constructions dans un environnement préservé.
- à hauteur de 110 000 €, sur l'intégration dans le patrimoine communal d'un espace foncier contenant le séchoir à briques.

Conscients de la pression fiscale des ménages, les élus ont construit un budget raisonné et raisonnable pour conserver à Bouloc une dynamique solidaire et clairvoyante.



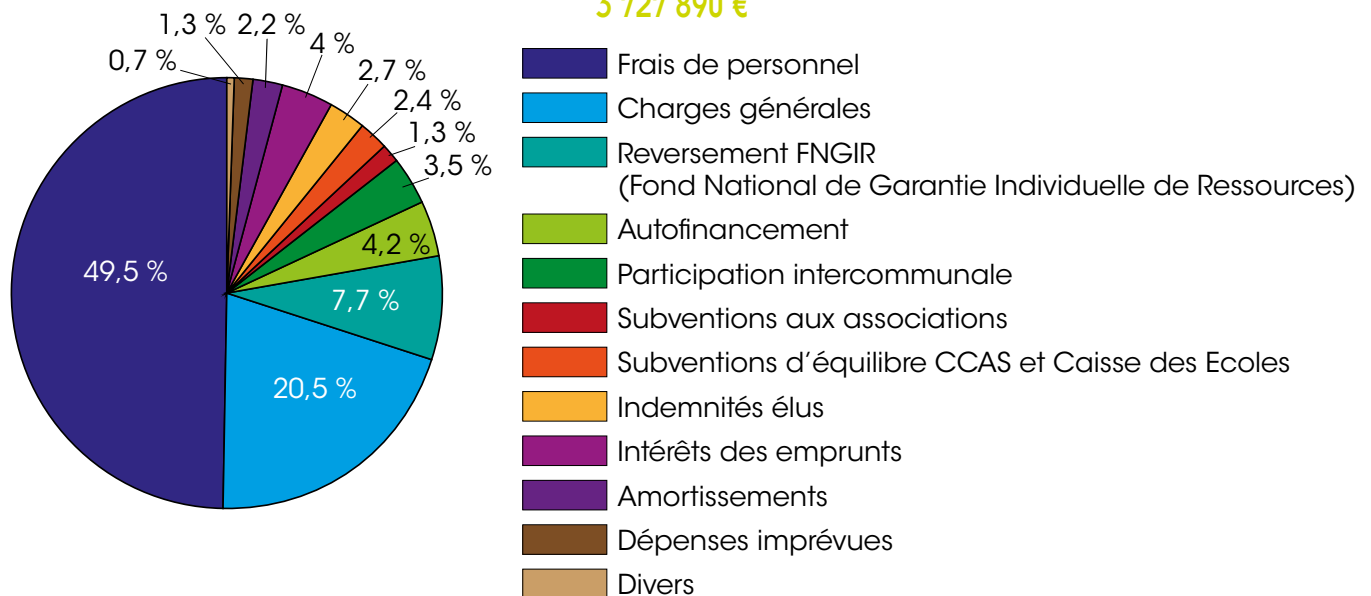
LES PRIORITES 2014 EN DEPENSES D'EQUIPEMENT



Une section de **FONCTIONNEMENT** pour retrouver toutes les opérations de **DEPENSES** et **RECETTES** liées à la gestion courante et régulière de la commune

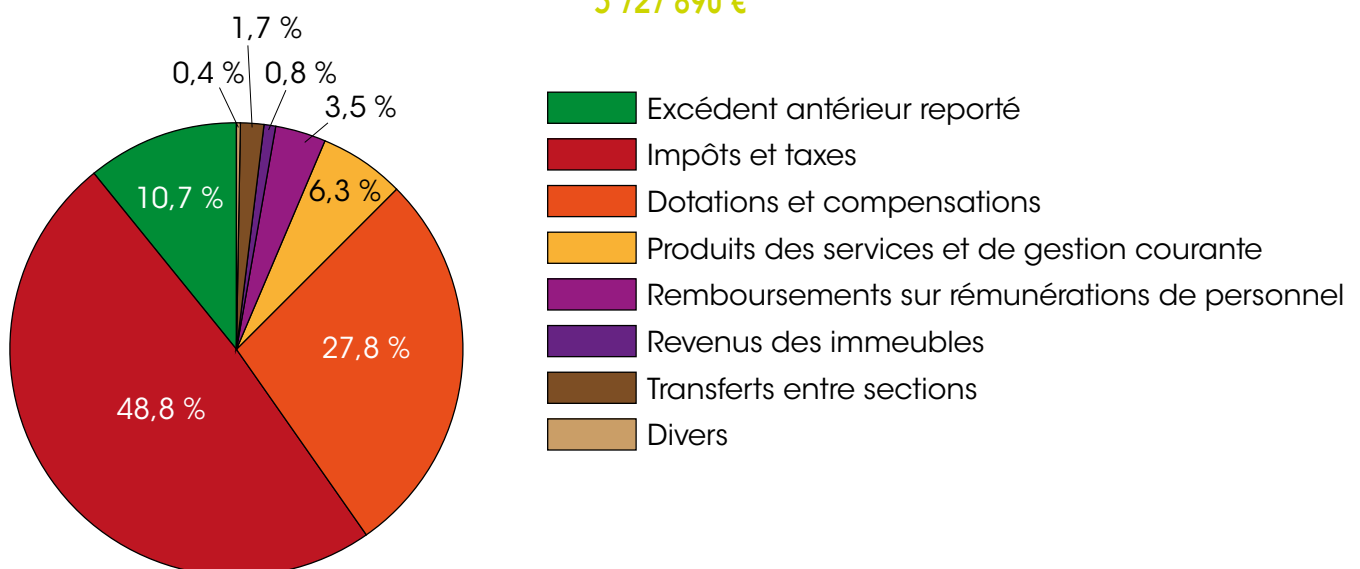
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2014

3 727 890 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2014

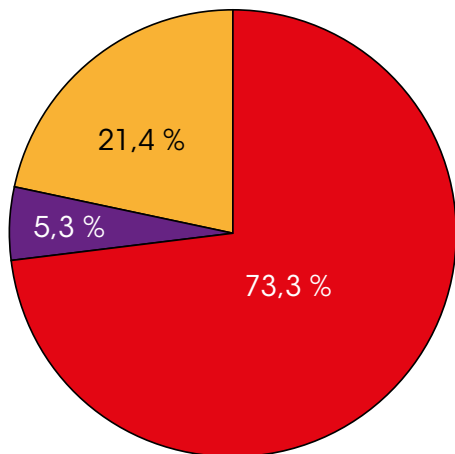
3 727 890 €



Une section INVESTISSEMENT pour présenter les programmes d'investissements nouveaux et les modifications du patrimoine

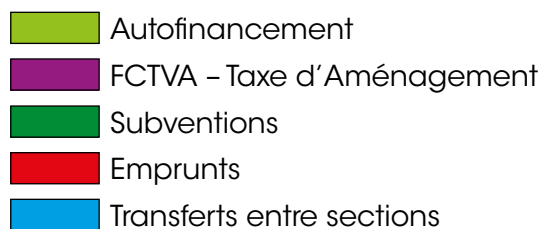
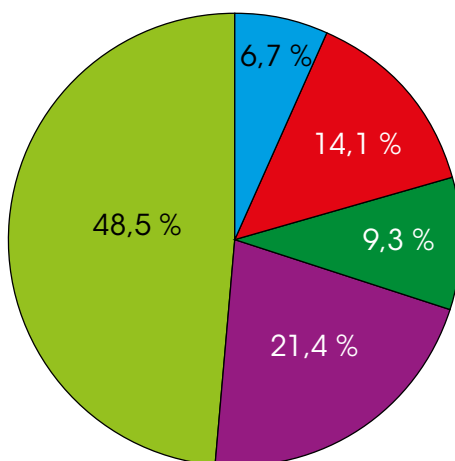
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2014

1 216 764, 47 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2014

1 216 764, 47 €



Les brèves du Conseil Municipal

Séance du 03 Mars 2014

URBANISME - ENVIRONNEMENT

- Approbation de la 1^{re} révision allégée du Plan Local d'urbanisme
- Approbation de la 8^e modification du Plan Local d'Urbanisme

FINANCES :

- Approbation du Compte administratif 2013 de la commune et de la Caisse des Ecoles
- Approbation du compte de gestion du trésorier

Séance du 15 Avril 2014

AFFAIRES GENERALES :

- Détermination du nombre de membres élus du Conseil d'Administration du C.C.A.S.,
- Election des membres élus du Conseil d'Administration du C.C.A.S.,
- Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres,
- Election des délégués au sein des organismes extérieurs : S.M.E.A. 31, S.I.A.H., S.D.E.H.G., S.I.T.P.A., Syndicat Intercommunal des Eaux Hers Girou, S.M.E.P.E.,
- Nomination d'un correspondant sécurité routière,
- Nomination d'un correspondant défense,
- Détermination du nombre de commissions municipales et dénominations.

FINANCES :

- Approbation du Débat d'orientation budgétaire

Séance du 24 Avril 2014

FINANCES :

- Affectation des Résultats : Commune et Caisse des Ecoles
- Vote des Budgets Primitifs : Commune et Caisse des Ecoles
- Vote des taux d'imposition

Séance du 26 Mai 2014

AFFAIRES SCOLAIRES :

- Frais de fonctionnement des écoles de Bouloc – Participation des communes au financement de la C.L.I.S.
- Participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement du Centre de Loisirs pour l'année 2014
- Modification des modalités d'application de la réforme des rythmes scolaires

Communauté de communes (CCF)

Lors des élections municipales les électeurs ont choisi pour la première fois leurs conseillers communautaires. A la suite de ce scrutin, la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) a changé de bureau. Un nouveau président et des vice-présidents ont été élus...

- Conseil Communautaire du 10 avril** - Philippe Petit, Maire de Saint-Sauveur, succède à Christian Faurie au poste de Président de la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF). En ouvrant la séance, Christian Faurie (Maire de Bouloc de 1999 à 2014) a rappelé les enjeux et les actions des 15 premiers mois de l'intercommunalité (7 millions d'euros de charges transférées, plus de 120 agents transférés ou recrutés et 2 structures syndicales intégrées (SIV et SIVOM). Il a souligné les principaux axes de travail : la création d'un pôle social pour harmoniser les services sur toutes les communes, la mise en place d'un pôle Voirie regroupant 25 agents et un important parc matériel, l'essor du pôle Protection de l'environnement avec la collecte de tri sélectif en porte à porte pour 2015 mais aussi dans d'autres actions comme la création d'un Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAEP) et d'un Relais Assistantes Maternelles (RAM) itinérant, la mise en service de logements d'urgence, ou le lancement de la construction de la Maison des jeunes intercommunale au complexe sportif de Bouloc.
- Conseil Communautaire du 22 avril** - Le premier Conseil communautaire présidé par Philippe Petit a été consacré à l'élection des commissions : les membres du Conseil communautaire ont élu ceux qui auront en charge le travail préparatoire portant sur les différentes compétences. Ont également été élus les représentants de la Communauté de Communes auprès des organismes auxquels elle adhère. Enfin, les élus ont tenu le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) qui préparait le vote du budget.
- Conseil Communautaire du 29 avril** - La réunion a été consacrée au vote du budget 2014 de la CCF : un budget de fonctionnement se portant à 11 895 946 euros et un budget d'investissement s'élevant à 9 904 933 euros. Le budget social a lui été maintenu. Concernant les 4 taxes locales, la volonté des élus était d'éviter une augmentation des impôts. Ainsi, la taxe d'Habitation, les taxes portant sur le foncier bâti et la cotisation foncière des entreprises restent stables en 2014.

Les représentants du Conseil Municipal de Bouloc au Conseil Communautaire : Ghislaine Cabessut, Laurent Combe, Pascale Edard, Anne-Marie Fernekess, Daniel Nadalin et Michel Portes.

Vice-présidence	Compétences	Élu
Développement économique	Zones d'activité d'intérêt communautaire, Développement numérique et Maison de l'Emploi.	Daniel Dupuy (Castelnau d'Estrétefonds)
Environnement	Collecte des déchets, Ancienne décharge de Villeneuve-lès-Bouloc, Relations avec le SIVOM du Girou et Rézo Pouce.	Jeanine Gibert (Gargas)
Aménagement de l'espace	SCOT, Urbanisme, Pays Tolosan et Banque de données territoriale.	Hugo Cavagnac (Fronton)
Voirie	Création, aménagement, entretien des voies et parkings, Travaux sur routes départementales, Banque de données territoriale, Réseaux pluviaux et Pistes cyclables.	André Gallinaro (Villeneuve-lès-Bouloc)
Logement	Programme Local de l'Habitat, Opérations Programmées de l'Habitat et Accueil des Gens du voyage.	Michel Portes (Bouloc)
Social 1	Petite Enfance - Jeunesse.	Jean-Paul Vassal (Villaudric)
Social 2	Aide à la personne, Chantier d'insertion, Forum social, Gestion et attribution des logements d'urgence.	Chantal Mourier (Cépet)
Développement touristique	Promotion du territoire, Office du tourisme et Sentiers de randonnées.	Patrick Papillault (Vacquiers)
Equipements culturels et sportifs	Ecole de musique intercommunale, Etude des piscines ouvertes et mise à disposition de matériel et moyens.	Edmond Aussel (Saint-Rustice)

Retrouvez le détail des comptes rendus des conseils communautaires sur le site :
www.cc-dufrontonnais.fr

Pour contacter la Communauté de Communes du Frontonnais :
05 61 82 13 32 ou
contact@cc-dufrontonnais.fr



Réussite pour le printemps des poètes

Samedi 12 avril 2014, la Bibliothèque Municipale de Bouloc proposait une animation intitulée "Sur la route des poèmes" à l'occasion du "Printemps des poètes", en partenariat avec la Médiathèque Municipale de Villaudric. En début d'après-midi, un atelier de fabrication d'instruments de musique en roseau a été proposé aux enfants à la Médiathèque de Villaudric. Le second rendez-vous était programmé

dans la Maison des Associations de Bouloc. Après le goûter, une quarantaine de personnes ont écouté les poèmes de Violaine Condat agrémentés de la musique de Jodel Grasset-Saruwatari. Un voyage "sur la route des poèmes" a ravi petits et grands. Une rencontre entre le poète et le musicien. L'un utilisant la parole, l'autre ses instruments de musique...



Bibliothèque



Titre : Le dernier hiver de Dani Lancing

Auteur : P.D. Viner

Editeur : Editions Delpierre

Roman adulte (thriller)

Le meurtre de Dani Lancing, étudiante, a été violent et brutal. Son assassin est resté anonyme. Pour ses parents, pour Tom, son amour d'enfance, le meurtre de Dani va être le point de départ d'une longue descente aux enfers jusqu'au dénouement inattendu 20 ans plus tard...

« Pendant quelque temps, après sa mort, elle semblait toujours être quelque part au coin de son champ de vision mais, lorsqu'il se retournait, il la trouvait disparue, volatilisée ou transformée en quelqu'un d'autre. Mais ce bref aperçu d'elle suffisait à lui permettre de continuer à avancer. »

Mise en place d'un élu d'astreinte

Depuis le début du mois d'avril, le dispositif d'élu d'astreinte souhaité par la nouvelle équipe municipale est en place. L'astreinte, un binôme composé du maire ou d'un adjoint et d'un conseiller délégué, a pour but d'intervenir en relais des services municipaux, pour toute opération relevant de la sécurité publique en dehors des heures d'ouverture de la mairie. En aucun cas, il ne s'agit d'effectuer des tâches relevant de l'activité quotidienne de la collectivité. En revanche, l'élu d'astreinte interviendra en cas d'un déclenchement d'alarme, d'un accident lors d'un événement ou encore en cas d'intempéries exceptionnelles. Le numéro dédié est le **06 72 77 74 73**.

Vie en communauté : sur la commune, on lève le pied !

Via « Bouloc les Nouvelles », le Conseil Municipal souhaite attirer votre attention sur la vitesse des automobilistes sur la commune et les comportements d'incivilité. Régulièrement, les élus reçoivent des plaintes émanant des administrés résidant en bordure de toutes les voies dans tous les secteurs de la commune. Parfois même de chemins non carrossables.

Des radars pédagogiques installés route de Castelnaud permitent de sensibiliser les usagers de la route au respect des limitations de vitesse dans l'agglomération. Ces outils pédagogiques ne peuvent pas être installés partout, tout comme les ralentisseurs.

Il appartient à chacun de prendre conscience des dangers que l'on fait subir aux autres, à son voisin et même parfois à sa famille. Merci à tous de faire attention à sa vitesse en étant conscients des conséquences qu'ils encourent et surtout des risques qu'ils font courir aux autres. Ces derniers mois, les accrochages et les accidents deviennent inquiétants.

Parfois, la négligence, mais aussi l'habitude, liées à la proximité du domicile ou du lieu de travail, font que certains automobilistes perdent la notion de vitesse à laquelle ils circulent. Ils ne voient plus les signalisations implantées et banalisent la conduite qui nécessite en toutes circonstances attention et concentration. Merci donc à chacun de **rester vigilant et de penser à lever le pied !**



Interdiction de faire du feu



Suite à l'arrêté municipal N°13/002 en date du 4 janvier 2013, le brûlage à l'air libre des déchets verts ou tout autre type de déchets de particuliers ou des professionnels est interdit toute l'année sur la commune de Bouloc. Les administrés peuvent évacuer tout type de déchets auprès de la déchetterie de Fronton.

Bruit et nuisance

Pour rappel, l'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 autorise l'utilisation d'appareils de jardinage et de bricolage :

- les **jours ouvrables** de **8 h 30 à 12 h 00** et de **14 h 30 à 19 h 00**.
- les **samedis** de **9 h 00 à 12 h 00** et de **15 h 00 à 19 h 00** ;
- les **dimanches** et **jours fériés** de **10 h 00 à 12 h 00** et de **16 h 00 à 18 h 00**.



Entretien des terrains non bâtis

L'article L 2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales régit l'entretien des terrains non bâtis situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à distance maximale de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines. Un décret du Conseil d'état fixe les modalités d'application du présent article.

Le propriétaire ou ses ayants droit doivent entretenir ces parcelles.

En cas de défaillance, pour des motifs d'environnement et après une mise en demeure, le maire peut notifier par arrêté l'obligation d'exécuter les travaux de remise en état du terrain aux frais du propriétaire. Si les travaux prescrits ne sont pas effectués, le maire peut faire procéder à leur exécution aux frais du propriétaire ou de ses ayants droit (la notification restant valable quelle que soit l'identification des obligataires).



Bienvenue à Appolonie !

Située entre « Béa coiffure » et « Voir optique » en face d'Intermarché, Michèle Gentillet vient d'ouvrir sa boutique « Appolonie » qui propose des idées cadeaux originales pour tous les budgets. Un magasin coloré pour les clients de tous âges. Lampes, bracelets, écharpes, sacs, tableaux, horloges, coffrets d'œnologie ou encore nombre d'articles siglés DLP (Derrière La Porte) sont proposés. Ouvert tous les jours de 10 h 00 à 13 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.

Contact : 06 70 80 70 43.



Les yeux des poupées russes



Résidente sur la commune depuis quelques mois, Noémie Couturier a créé sa société « Les yeux des poupées russes » en tant qu'Architecte d'Intérieur. Ses compétences vont de la rénovation pour des particuliers jusqu'aux projets d'agencement d'Établissements Recevant du Public. Du simple conseil au véritable suivi de chantier. Diplômée de l'institut CREAD de Lyon, elle peut aussi proposer tout le suivi d'un chantier. Un travail complexe et en plein développement.

Pour tout renseignement :

06 07 26 73 85 et www.lesyeuxdespoupeesrusses.com

Tranquillité vacances et tranquillité séniors

L'opération tranquillité vacances permet aux Boulonnais de bénéficier, sur inscription gratuite auprès de la Police Municipale, d'une surveillance régulière, à horaires variables, de leur domicile ou de leur commerce en leur absence. L'efficacité de ce dispositif n'exonère pas d'observer les mesures de sécurité élémentaires, détaillées sur plusieurs plaquettes à votre disposition.

Par ailleurs, un plan d'action en faveur de la sécurité des personnes âgées, l'Opération Tranquillité Seniors, est également proposée. Ce dispositif vise à protéger les personnes âgées qui peuvent se sentir vulnérables ou menacées. Il s'agit principalement des personnes ou couples isolés qui pourraient être victimes de cambriolages, d'escroqueries, etc.

En partenariat avec la Gendarmerie et la Police Municipale, le CCAS ainsi que tous les interlocuteurs qui travaillent au quotidien avec les personnes âgées, des actions ont été mises en place :

- Les personnes fragiles et vulnérables sont identifiées afin de maintenir avec elles un contact permanent. Toute situation anormale ou d'isolement est systématiquement signalée.
- Des rencontres d'informations sont organisées avec différents interlocuteurs.
- Des outils de sensibilisation sont mis en place pour apporter aide et conseil aux personnes âgées.

Pour vous inscrire, contactez la Police Municipale au 05 62 10 73 45.

État civil

↳ NAISSANCES

- Léo CADAUX – 26/02/2014
- Nolan SIMONNET – 10/03/2014
- Elise LETAY – 21/03/2014
- Thomas TEULERE-MAYNAT COCO – 24/03/2014
- Maxime IDJELLIDINE – 28/03/2014
- Anna BRAUD – 01/04/2014
- Gauthier CAPDORDY CROZE – 03/04/2014
- Axel CHARLE – 03/04/2014
- Nolan ZIGLER – 04/04/2014
- Léo MOULS – 22/04/2014
- Maxime COLLEY – 23/04/2014
- Capucine EZERZERE - 09/05/2014
- Alexis HUMBERT - 12/05/2014
- Tiago MEUNIER-CORRIERI - 17/05/2014
- Timéo MOUAT - 17/05/2014
- Martin ESTEVES - 23/05/2014

↳ BAPTÊME

- Solène MAYOR – 10/05/2014

↳ MARIAGE

- Arnaud GINGEMBRE et Nathalie ARAUJO – 08/05/2014
- Marc LAFORGUE et Méryl BIENASSIS – 30/05/2014

↳ DÉCÈS

- Germaine TISSEYRE (Née BIAUTE) à 86 ans (08/03/2014)
- Jérémie BERMOND à 91 ans (12/03/2014)
- Hugues POEYTES à 66 ans (28/03/2014)
- Léo CARLETTI à 64 ans (18/03/2014)
- Carole LE CARDINAL (Née DINAHET) à 38 ans (09/04/2014)
- Georgette BAUER (Née NAVERI) à 93 ans (15/04/2014)
- Jean KLIEN à 78 ans (07/05/2014)
- Maria VAGLIENTI à 86 ans (28/05/2014)

PHARMACIES DE GARDE

JUIN

Dimanche 1^{er} juin 2014

Pharmacie Gauche à Saint-Jory
25 route nationale 20 - 05 34 27 03 27

Dimanche 8 juin 2014

Pharmacie de la Grande Place à Castelginest
3 rue de l'église - 05 61 70 16 15

Lundi 9 juin 2014

Pharmacie Glandor à Cepet
168 avenue de Toulouse - 05 61 09 55 86

Dimanche 15 juin 2014

Pharmacie de la Peyronnette à Saint-Alban
25 avenue de Villemur - 05 61 37 18 55

Dimanche 22 juin 2014

Pharmacie Centrale à Bruguières
43 avenue de Toulouse - 05 61 82 20 19

Dimanche 29 juin 2014

Grande pharmacie d'Aucamville à Aucamville
125 route de Fronton - 05 61 37 03 30

JUILLET

Dimanche 6 juillet 2014

Pharmacie de la Gravette à Gagnac sur Garonne
14 place de la République - 05 61 35 92 88

Dimanche 13 juillet 2014

Pharmacie Albus à Bruguières
18 place de la République - 05 62 79 14 49

Lundi 14 juillet 2014

Pharmacie de Bouloc à Bouloc
3 chemin de la Pégou - 05 61 82 04 15

Lundi 20 juillet 2014

Pharmacie Ghedin à Labastide Saint-Sernin
Rue Jean Pascal - 05 61 84 90 93

Dimanche 27 juillet 2014

Pharmacie de la Mairie à Saint-Alban
66 bis route de Fronton - 05 61 70 03 89

AOÛT

Dimanche 3 août 2014

Pharmacie Lourtou-Guilhot à Fenouillet
77 rue Jean Jaurès - 05 61 70 06 63

Dimanche 10 août 2014

Pharmacie Albus à Bruguières
18 place de la République - 05 62 79 14 49

Vendredi 15 août 2014

Pharmacie Alibert à Saint-Genies
9 rue Principale - 05 61 74 69 30

Dimanche 17 août 2014

Pharmacie Pont de l'Hers à Launaguet
36 route de Bessières - 05 61 74 85 34

Dimanche 24 août 2014

La grande Pharmacie à Saint-Jory
Route de Saint Sauveur - 05 61 35 50 14

Dimanche 31 août 2014

Pharmacie du Château d'Eau à Aucamville
5 place Nougain - 05 62 75 21 91

Le Syndicat des Pharmaciens se désengage de ces informations qui sont susceptibles de subir des modifications et rappelle que pour connaître la pharmacie de garde, il est préférable d'appeler RésoGardes au 3237.

AGENDA • Votre été à Bouloc

De la mi-juin à début septembre : des festivités variées !

➤ Samedi 14 juin

Spectacle de fin d'année de l'association « Jongle et Rie » à partir de 15 h 00 au complexe sportif de Bouloc.



➤ Samedi 21 juin

Fête de la Musique organisée par le Comité d'Organisation des Festivités de Bouloc à partir de 19 h 00 dans la cour de l'école élémentaire. Repas paella sur inscription au 06 14 19 66 96.



➤ Dimanche 22 juin

Fête du Tennis toute la journée au complexe sportif. Renseignements au 06 83 24 70 81.



➤ Mercredi 25 juin

Collecte de Sang par l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Bouloc dans la salle des fêtes de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 00. Renseignements au 05 62 79 42 29.



➤ Vendredi 27 juin

Loto en plein air du Centre Animation Jeunesse (CAJ) dans la cour de l'école élémentaire à partir de 21 h 00. Les bénéfices de cette soirée serviront à financer le déplacement culturel des jeunes en République-Tchèque cet été, notamment dans la ville de Blansko avec qui Bouloc est jumelé.

➤ Samedi 28 juin

Fête de l'Enfance au Centre de Loisirs de 15 h 30 à 20 h 00. Renseignements au 05 61 82 35 83.



➤ Samedi 28 juin

Jardin Musical organisé par l'association APOIRC

au N°1 de la Rue du Roulier (maison de l'angle). « Swing39 » se produira lors de cette déclinaison du Salon Musical. Restauration sur place. Inscription et renseignements : au 06 48 76 19 83 ou contact. apoirc@gmail.com



➤ Samedi 5 juillet

Kermesse de la crèche dans la cour de l'école élémentaire.

➤ Lundi 7 juillet

Concert dans le cadre du Festival Musique en Vignes à 20 h 30 dans l'église de Bouloc. « A deux et quatre mains » de **Florent Féral et Julien Gaudinière** (piano). Dégustation de Château Bineset et Château Joliet. Réservations auprès de l'Office de Tourisme de Fronton au 05 61 74 80 69.

➤ 11, 12, 13 et 14 juillet

Fête locale par le Comité d'Organisation des Festivités de Bouloc.

➤ Samedi 23 août

Cérémonie en souvenir des résistants Lotois et de la famille Komornik.

Mais aussi...

➤ Samedi 6 septembre

Forum des Associations au complexe sportif.

➤ Samedi 13 septembre

Festival les Maboul'Rock

➤ Samedi 20 septembre

Journée du Patrimoine



Retrouvez les détails de ces événements sur www.mairie-bouloc.fr

BOULOC LES NOUVELLES

Édité par la Mairie de Bouloc
communication@mairie-bouloc.fr
www.mairie-bouloc.fr
05 62 79 94 94

Directeur de la publication :

Ghislaine CABESSUT

Responsable de la publication :

Nicolas LE CHEVILLER (Service communication - vie associative)

Création, réalisation

et impression :

Evoluprint à Bruguières